

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 41 (1949)
Heft: 2

Artikel: Les travailleurs et le calendrier mondial
Autor: Achelis, Elisabeth
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384584>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les travailleurs et le calendrier mondial

Par *Elisabeth Achelis*,
présidente de l'Association du calendrier mondial international

La nécessité d'améliorer le calendrier actuel, sujet à variations, en le rendant stable, fut reconnue à la 11^e Conférence internationale du travail, réunie en juin 1928. Cette réforme rallia les suffrages de « l'intérêt que présentait cette question pour les ouvriers dans ses rapports avec les problèmes que pose une amélioration des conditions de travail et la statistique industrielle, la stabilisation de l'emploi et la régularisation des jours fériés ».

Enoncé ces avantages d'une façon plus détaillée, disons que le calendrier perpétuel éliminerait les variations des statistiques mensuelles — d'un intérêt direct pour les ouvriers — ainsi que des statistiques de la production et du rendement. Il fournirait une base plus sûre au calcul des probabilités, contribuerait à la préparation de meilleurs programmes de travail. Il apporterait une aide précieuse à l'exploitation scientifique en général et, les mêmes dates revenant tous les mois les mêmes jours de semaine, il éviterait les pertes occasionnées par les jours fériés qui tombent un dimanche.

Dans un article de la *Revue internationale du Travail*, parue en août 1927, il est fait mention de divers projets d'une réforme du calendrier portés à l'examen de la Ligue des nations, dont deux retinrent l'attention: le calendrier de treize mois et celui de douze mois à trimestres égaux. Mais l'on comprit que le projet d'un calendrier de treize mois entraînerait un plus grand écart du système en cours que ne le ferait celui de douze mois revisé et, en vertu de ses profondes modifications, soulèverait une forte opposition. Par contre, le calendrier de douze mois à trimestres égaux ayant l'avantage d'être plus conforme au calendrier actuel, l'on pensa qu'il assurerait plus de continuité dans les données de la statistique.

Environ dix ans après cette marque d'intérêt émanant du travail, la Conférence internationale du travail des Etats américains, tenue au Chili en janvier 1936, se montra favorable à la résolution antérieure et conseilla l'adoption d'un calendrier fixe de douze mois à trimestres égaux, connu sous la dénomination de « calendrier mondial ». Six mois plus tard, cette motion était suivie d'une résolution approuvée par l'Organisation internationale du travail lors de sa 20^e session, à Genève. Celle-ci conseillait une réforme du calendrier et, invoquant la résolution chilienne, sollicitait l'attention du conseil de la Ligue des nations pour que le comité des communications et transit en continue l'étude.

Douze ans après, en 1948, l'on tenta de porter la question du calendrier mondial devant l'Organisation internationale du travail à Montréal, ensuite à San-Francisco, lors de sa 31^e session, en juin. Mais un programme très chargé à l'ordre du jour incita les partisans

du calendrier mondial à ajourner leur action, se réservant d'agir lors de la 32^e session, qui doit se tenir à Genève au mois de juin de cette année.

Donc, l'heure est grave et ne permet plus de tergiverser.

Voici un bref résumé des principaux avantages résultant du calendrier mondial:

1. Une année invariable dont toutes les dates seraient fixées à des jours réguliers.
2. Chaque année commencerait le premier jour de la semaine, c'est-à-dire le dimanche 1^{er} janvier.
3. Des trimestres égaux de trois mois, treize semaines et quatre-vingt-onze jours.
4. Chaque trimestre s'ordonnerait régulièrement, les trois mois de trente et un, trente et trente jours respectivement se succédant, totalisant treize semaines pleines.
5. Tous les trimestres commencerait un dimanche et finiraient un samedi.
6. Chaque mois comprendrait vingt-six jours de semaine, plus les dimanches.
7. Trois sortes de mois seulement, commençant respectivement un dimanche, un mercredi et un vendredi auraient pour effet d'éliminer la source de confusion existant dans le passé et d'éviter la monotonie.
8. Les diverses unités de calendrier — jour, semaine, mois, trimestre — coïncidant toutes le dernier jour de chaque trimestre, un samedi, concorderaient avec égalité.
9. Une coordination parfaite des unités du calendrier à l'intérieur même des trimestres et de l'année.
10. Des vacances fixes quant au jour et à la date.
11. La création de deux nouvelles dates pour faire équilibre — la *Journée mondiale*, W Décembre (l'ancien 31 décembre*), revenant tous les ans, et la *Journée bissextile*, W Juin (l'ancien 29 février**), revenant tous les quatre ans — apporterait la meilleure solution grâce à laquelle le calendrier conserverait le nombre de jours voulu pour se conformer aux saisons et devenir perpétuel.
12. Deux journées de vacances célébrées dans le monde entier — la *Journée mondiale* et la *Journée bissextile* — auraient pour résultat d'augmenter la concorde et l'harmonie des peuples et seraient génératrices d'ordre et de paix. Les trois cent soixante-cinquième et trois cent soixante-sixième jours du calendrier acquerraient ainsi une signification plus haute.

*) Jour férié mondial, W ou 31 décembre (365^e jour)

**) Jour férié mondial des années bissextilles, W ou 31 juin (jour extra)

Par contraste, l'on voit assez que l'actuel calendrier incertain, mal équilibré, instable, comprenant quatorze sortes d'années différentes, des trimestres inégaux, vingt-huit sortes différentes de mois, au cours desquels les jours et les dates varient d'une année à l'autre, est loin de correspondre aux besoins de notre ère moderne. En outre, les jours fériés y errent à l'aventure, ayant ou bien un jour fixe de la semaine avec dates différentes, ou une date fixe avec jours variables.

Notre calendrier insuffisant, tout comme n'importe quel outil insuffisant, donne de médiocres résultats, alors qu'une mesure adéquate du temps donne de bons résultats, comme le bon outil. Et le travail exige une mesure de temps perfectionnée au moyen de laquelle les salaires et les dépenses puissent se chiffrer plus facilement avec plus grande précision, permettant les échéances de paiement dans les mêmes intervalles, aux mêmes jours et à la même date au cours d'une année de cinquante-deux semaines égales. La nouvelle *Journée mondiale*, W Décembre, qui chaque année répond à la journée supplémentaire en dehors des cinquante-deux semaines de l'année, et la *Journée bissextile*, W Juin, répondant à la journée de surcroît lors des années bissextils, seraient des vacances observées dans le monde entier par toutes les nations et tous les peuples.

Un calendrier transformé, mieux ordonné et équilibré tendant à établir des conditions plus équitables serait d'une aide précieuse, tant du point de vue du capital que du travail, car il permettrait de réaliser un maximum de profit, avec un rendement maximum, comme d'atteindre aux meilleurs résultats.

En ces temps de trouble et de chaos, alors que nous devons faire face à tant d'incertitudes et à l'augmentation croissante du coût de la vie qui nous concerne tous, il importe d'économiser notre temps, nos efforts, d'éliminer aussi tout sujet de tension cérébrale superflue, d'épargner le matériel et de réduire les frais chaque fois que cela nous est possible.

Le travail et l'industrie, aujourd'hui, ne peuvent plus se permettre de perdre du temps et de l'argent avec ces systèmes de calculs et de comptabilité compliqués et la confusion qui résulte obligatoirement d'un calendrier variant sans cesse, démodé aujourd'hui.

Le calendrier mondial, régulier, constant, qui simplifie et répartit d'une façon égale les fractions de l'année en journées de travail et dimanches et établit des journées et des dates qui concordent entre elles, répond à un besoin urgent. Il fournirait une base stable pour le travail et le repos au patron comme au travailleur. Un calendrier ainsi ordonné fonctionnant quotidiennement est d'importance vitale pour la comptabilité, pour déterminer les budgets et salaires et combien d'autres opérations que l'époque actuelle impose. Le calendrier mondial, d'une régularité constante et permettant les comparaisons exactes, donnera à l'industrie la possibilité d'élaborer

ses combinaisons multiples avec une vision plus claire et plus de précision. C'est un instrument d'une justesse mathématique, logique.

Le travail, c'est aussi les affaires. Il est égal en importance au capital avec ses espèces, à l'administration qui prévoit et qui dirige, et aux hommes qui achètent ou vendent les produits.

En fait, notre monde des affaires a ses assises, pourrait-on dire, dans le quadruple principe du capital, du travail, de l'administration et du consommateur. Lorsque chacun de ces quatre groupements sera l'objet d'une considération égale à celle des autres, qu'il acquerra la liberté et le droit de travailler d'un rendement maximum, tous agissant de concert en parfaite unité, une grande partie du mécontentement et des difficultés auxquels le calendrier actuel contribue seront éliminés.

Il est intéressant de noter que le calendrier mondial s'ordonne lui aussi d'après un quadruple principe; les trimestres sont disposés d'une manière identique, à l'intérieur desquels les quatre unités du calendrier — de jour, de semaine, de mois et de trimestre (l'équivalent d'une saison) — concordent pleinement.

L'énervement, l'anxiété et le trouble qui s'ensuivent de ne pas savoir si tel jour férié, disons le jour de Noël, tombe un dimanche, un lundi, un mardi, un mercredi, un jeudi, un vendredi ou un samedi, sont abolis. Avec le jour de Noël, qui revient automatiquement un lundi, sa date bien connue et aimée du 25 décembre est maintenue. Cet événement heureux contribuera à faire savourer pleinement l'organisation préalable de ce jour et ses préparatifs, comme le jour de fête lui-même. Finis ces jours de Noël arrivant d'une manière importune en plein milieu de la semaine, pour interrompre le cours normal des affaires et diminuer le plaisir de ce jour.

Etant donné le caractère civil du calendrier mondial, réforme soumise à l'autorité des gouvernements, ses partisans n'ont pas proposé de date fixe en ce qui concerne le jour de Pâques. Ils se rendent pleinement compte que le choix de ce jour est du domaine des autorités religieuses de la chrétienté.

De même, les jours de fêtes nationales deviennent fixes. C'est dire qu'ils peuvent être organisés plus facilement et avec plus de certitude. Par exemple, la Journée du travail, que l'on continuera à célébrer le 1^{er} mai en Europe, reviendra tous les ans à jour fixe: le mercredi.

La Journée mondiale, W Décembre, nouveau jour férié célébré dans le monde entier, termine l'année. Le jour de l'an revenant chaque fois le dimanche 1^{er} janvier et qui suit immédiatement la Journée mondiale, la coutume voulant que soit célébré le lundi un jour de fête tombant le dimanche est abolie. Ainsi, un jour de vacances auparavant célébré le lundi est reporté sur la nouvelle

Journée mondiale. Chaque nouvelle année de travail commencera le lundi 2 janvier.

Un autre jour férié dans le monde entier est celui de l'année bissextile (le nouveau W Juin). Les nombreux avantages qui résultent de la fixation des jours fériés à des dates régulières qui reviennent à jours réguliers, de même l'économie réalisée sous forme de temps, d'argent, de matériel et d'efforts humains, sont, de toute évidence, d'importance considérable.

En ce qui concerne les travailleurs en chômage partiel, qu'ils soient employés à la journée, à l'heure ou à la pièce, il doit être facile de faire des accommodements équitables lorsque l'on prend en considération les nombreux avantages qui résultent de la mise en opération de ce calendrier mondial perpétuel à trimestres égaux, « régulier » de par sa disposition et ses effets.

Il est intéressant de noter que le mouvement en faveur d'une révision du calendrier remonte à plus de cent ans en arrière. L'initiateur en fut un Italien, l'abbé Marco Mastrofini, qui écrivit une brochure en 1834, d'accord avec son évêque, où il introduisait la notion d'une ou de deux journées supplémentaires (les 365^e et 366^e jours) hors de la semaine et faisant néanmoins partie du calendrier. Cette suggestion passa presque inaperçue alors. Mais les partisans d'une réforme du calendrier reprirent plus tard la même notion, incorporant cette journée ou ces deux journées supplémentaires dans l'année de trois cent soixante-quatre jours. De cette manière, le calendrier devenait fixe sans que soit porté atteinte à sa mesure scientifiquement établie de trois cent soixante-cinq jours les années courantes et de trois cent soixante-six jours les années bissextilles et sans rompre avec les saisons.

Quinze ans plus tard environ, le philosophe français Auguste Comte présenta un projet de calendrier de treize mois qui n'eut guère de succès non plus. C'est en 1887 que la Société française d'astronomie, alors nouvellement fondée, offrit deux prix pour les meilleurs projets de calendrier. Ceux-là allèrent tous deux à des variantes du calendrier de douze mois. Son président, Camille Flammarion, écrivait dans son rapport:

Le chiffre 12 s'adapte mieux aux habitudes de l'homme et à ses besoins que le chiffre 13. En outre, l'idée d'une simplification ne devrait jamais aller jusqu'à tomber dans la monotonie. Or, c'est ce que ferait un calendrier de treize mois.

C'est au XX^e siècle seulement que ce mouvement connut un renouveau. Il trouva des appuis dans le monde des affaires, soutenu par une organisation connue plus tard sous la dénomination de « Chambre internationale de commerce ». Après les réunions bi-annuelles tenues par cet organisme, en 1910-1912, alors que la réforme du calendrier ralliait les suffrages, la Suisse fut invitée,

en 1914, à en faire un examen attentif en vue d'un compte rendu à la réunion suivante, indiquant lequel des projets avait sa préférence. La première guerre mondiale mit obstacle à ce projet digne d'intérêt.

En 1923, la Ligue des nations, pressentie par ce même organisme international d'affaires, prit la réforme du calendrier en sérieuse considération et après plusieurs années d'études réunissait une conférence internationale traitant de la question, en 1931, laquelle n'aboutissait à rien. Des deux cents et quelques projets qui lui avaient été soumis, deux seulement survécurent: celui de treize mois et celui de douze mois à trimestres égaux. La délégation suisse, lors de cette conférence, soutint vigoureusement le calendrier mondial de douze mois et trimestres égaux. La Suisse peut à juste titre s'enorgueillir de ce précieux service.

La question à nouveau fut renvoyée aux divers gouvernements en vue d'une étude plus approfondie des deux projets. En 1937, le calendrier mondial seulement était présenté sous forme de projet de convention par le Chili au conseil de la ligue. Celui de treize mois avait été éliminé. Ce plan soumis par la ligue à l'attention de ses Etats membres et non membres recueillit une approbation de principe de quatorze gouvernements, laquelle constituait une pierre de soutènement solide pour construire et obtenir d'autres appuis. Mais encore une fois les nuages de la guerre en menaçaient le progrès, tandis qu'un peu plus tard la guerre elle-même rendait impossible l'action nécessaire pour que soit adoptée internationalement cette réforme nécessaire et digne d'intérêt.

Aujourd'hui, la même question se pose: Quelle sera l'attitude des travailleurs? Attendront-ils? Ou bien, faisant preuve de prévoyance et de détermination, seconderont-ils la mise en œuvre du calendrier mondial?

La période la plus favorable pour instaurer le nouveau calendrier serait au début ou à la fin d'une année qui fait coïncider les deux calendriers, le grégorien et le calendrier mondial. L'année 1950 répond à ce besoin, soit le dimanche 1^{er} janvier, ou avant le dernier jour: le samedi 30 décembre. Transformant le dernier jour, le 31 décembre, en Journée mondiale, W Décembre, faisant de celui-ci jour de vacances universel, la nouvelle année de 1951 commencerait le dimanche 1^{er} janvier et inaugurerait le nouveau calendrier mondial.

Le dernier jour de 1950 a une signification particulière. Non seulement il termine la première moitié du XX^e siècle, mais il met également terme à une année de jubilé, commémorant par là deux faits remarquables. Existerait-il de jour plus propice à l'instauration de ce nouveau calendrier que ce premier jour mondial qui unirait nations et peuples de toutes les races et croyances?

Les travailleurs sont conscients des incertitudes, des pertes de pleinement conscience qu'un remaniement logique du calendrier actuel éliminerait un certain nombre de désagréments d'une nature irritante.

Le calendrier mondial

Premier trimestre																				
JANVIER						FÉVRIER				MARS										
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S							
1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4		1	2						
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
Deuxième trimestre																				
AVRIL						MAI				JUIN										
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S							
1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4		1	2						
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
** W																				
Troisième trimestre																				
JUILLET						AOUT				SEPTEMBRE										
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S							
1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4		1	2						
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
Quatrième trimestre																				
OCTOBRE						NOVEMBRE				DÉCEMBRE										
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S							
1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4		1	2						
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30

* Jour férié mondial, W ou 31 décembre (365me jour), suit le 30 décembre.

** Jour férié mondial des années bissextiles, W ou 31 juin (jour extra), suit le 30 juin.

Les travailleurs sont conscients des incertitudes, des pertes de temps, d'argent, d'efforts qu'occasionne l'instabilité d'un calendrier variant au petit bonheur et qui nous prive d'éléments de comparaison, pour ne citer que quelques-uns des obstacles à surmonter pour eux aussi bien que pour leurs partenaires en affaires: employeurs, administrateurs et consommateurs. Ils savent évaluer l'importance primordiale du temps et reconnaître la nécessité d'une action immédiate. C'est *maintenant* que doit être remanié le calendrier pour le rendre à même de prêter son concours aux travailleurs et d'établir des conditions plus justes d'emploi. Jouant comme il le fait un rôle capital dans l'établissement d'un monde nouveau, on ne saurait se passer du concours et de l'appui du nouveau calendrier.

Que les travailleurs, dans ce domaine où leurs intérêts sont nettement engagés, se placent d'eux-mêmes à l'avant-garde du mouvement en faveur du Calendrier mondial, sonnant l'appel pour qu'il soit reconnu à travers le monde, de sorte que la *première Journée mondiale*, W Décembre 1950, voie s'introduire dans notre mesure du temps et dans notre existence, une plus grande stabilité, sécurité et harmonie.

Syndicalisme international

Comme il fallait bien s'y attendre, la scission survenue au sein de la F. S. M., en janvier dernier, suscite les commentaires les plus variés dans la presse ouvrière du monde entier. Déjà les plus optimistes se préoccupent de la création d'une nouvelle internationale syndicale apolitique.

En Amérique

C'est ainsi que le Conseil exécutif de l'A. F. L., réuni à Miami, se prononce, dans une résolution, pour une nouvelle internationale basée sur les principes suivants:

La reconstitution d'une Fédération internationale de syndicats libres ne peut pas et ne doit pas être le monopole d'une seule organisation syndicale nationale ou l'œuvre d'une coalition ou d'un bloc composé d'un nombre restreint d'organisations. A cet égard, il faut complètement rompre avec la politique de grandes puissances qui, dès ses débuts, a caractérisé la création et le fonctionnement de la F. S. M.

Une véritable Fédération internationale syndicale doit évidemment être soigneusement préparée et développée. Elle ne peut pas être créée en un jour, par un coup de baguette diplomatique ou par une assemblée avec une mise en scène somptueuse...

L'A. F. L. insiste sur la nécessité de discussions collectives préliminaires entre les mouvements syndicaux libres du monde, quelles que soient leurs forces numériques ou l'étendue géographique des pays auxquels ils appartiennent.